



Direction territoriale de Poitiers

USMANOV Rafael

N° AGDREF : 8603030615

**NOTIFICATION DE SORTIE D'UN LIEU D'HEBERGEMENT
POUR DEMANDEUR D'ASILE**
(Articles L.744-3, L.744-5 et R. 744-12 modifié du CESEDA)

Monsieur,

Le 23/04/2020, vous avez été admis en lieu d'hébergement :

Nom :	CADA ESCALE 17
Adresse :	21 AVENUE DES CORDELIERS - 17000 LA ROCHELLE

Le 21/12/2020, nous avons été informés par le gestionnaire de l'hébergement que vous aviez eu au sein du CADA des comportements inacceptables. En effet, vous avez filmé à son insu vos colocataires et vous avez partagés ces vidéos sur le site YouTube en mode privé. Vous les avez alors envoyés à votre référente qui vous a demandé expressément de les supprimer. Ce à quoi vous avez répondu que vous alliez les diffuser en mode public. Vous avez aussi filmé l'équipe du CADA à leur insu. Il vous a été rappelé que cela constituait une infraction pénale, cependant vous refusez de supprimer ces vidéos.

Au vu de ces éléments, je vous informe que vous devez quitter le lieu d'hébergement. Compte tenu de l'urgence, cette décision prend effet immédiatement.

Vous conserverez le bénéfice de l'allocation pour demandeur d'asile et vous pourrez vous faire domicilier auprès du service de premier accueil des demandeurs d'asile

SPADA COALLIA
62 avenue du Plateau des Glières
86 000 POITIERS

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Poitiers, le 22/12/2020

Le directeur territorial

Daniel ALLARD

Pour le Directeur général et par délégation
La Directrice territoriale adjointe
Garole Doux

Remis en main
plophe le 22 décembre 2020
et lecture avec
interprétariat.

Message copié et collé sur
son ordinateur à son usage personnel